



TARIFICATION DES PRESTATIONS AU 1^{ER} JANVIER 2023

Envoyé en préfecture le 06/02/2023
 Reçu en préfecture le 06/02/2023
 Affiché le
 ID : 035-263502221-20230202-DEL2023_1-DE

NATURE DES PRESTATIONS	TARIFS VOTÉS au 1 ^{ER} JANVIER 2022		TARIFS VOTÉS au 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2022	évolution en pourcentage	TARIFS PROPOSÉS au 1 ^{ER} JANVIER 2023	évolution en pourcentage
Usagers n'ayant pas de prise en charge	24,50 €		24,50 €	0%	25,60 €	4,49%
Usagers sollicitant une intervention par l'intermédiaire d'une mutuelle suite à une sortie d'hôpital	24,50 €		24,50 €	0%	25,60 €	4,49%
CARSAT	24,50 €		24,50 €	0%	25,60 €	4,49%
AUTRES CAISSES : RSI, CNRACL, MSA	24,50 €		24,50 €	0%	25,60 €	4,49%
Aides Sociales Légales (personnes âgées et handicapées)	22,33 €		24,50 €	9,72%	24,50 €	0,00%
Allocation Compensatrice Tierce Personne ACTP	22,33 €		24,50 €	9,72%	24,50 €	0,00%
Prestation Compensation du Handicap PCH	25,23 €		25,23 €	0%	25,61 €	1,50%
APA	Heures semaine	25,23 €	25,23 €	0%	25,61 €	1,50%
	Heures dimanches et fériés	25,23 €	25,23 €	0%	25,61 €	1,50%